

REVUE *Folklore en Europe Centrale*

Consignes de présentation des tapuscrits :

Traitement de texte :

Le texte sera composé soit sous Word (.doc), soit sous OpenOffice (.odt) pour PC en Times New Roman, corps 12, interligne 1 ½.

Si vous utilisez MacIntosh, l'expérience prouve que vos documents seront illisibles avec les signes diacritiques. Il vous appartient donc de faire vous même la conversion de votre fichier (à la fac, dans un service spécialisé) **uniquement en format Word/OpenOffice pour PC.**

Rédaction du texte :

La revue FeEC s'adresse à un public universitaire issu de disciplines diverses (études germaniques ou slaves, littéraires, historiens, sociologues ou autres) et aussi, nous l'espérons à un public général cultivé qui n'est pas forcément spécialiste de votre discipline et de votre sujet. Aussi, il est important de ne pas écrire de façon allusive, de traduire en français tous les termes étrangers dans le corps du texte, d'expliquer les termes et notions spécifiques, de se garder d'un jargon spécialisé à une seule discipline. Faites vous relire par des collègues ou amis pour vérifier que votre texte est compréhensible par tous. Les éditeurs de la revue pratiquent également une relecture active des textes qui composeront chaque numéro, et vous ferons si nécessaire des suggestions formelles, rédactionnelles et sur le fond (modifications, compléments d'explications etc.).

Il serait préférable que l'article ne dépasse pas les 15 pages de texte. En revanche, vous pouvez rajouter autant d'images que vous le souhaitez, vu que nous publierons en ligne et que nous ne sommes pas limités par le nombre de pages.

Le corps du texte :

Dans le corps de votre texte, tous les titres d'œuvres étrangères seront cités en français (traduisez vous même s'il n'existe pas de traduction). De même pour les citations. Votre texte doit se lire facilement, entièrement en français, les références dans des langues étrangères (titres, citations éventuellement, sont à reporter dans les notes de bas de page).

Lorsque vous citez une traduction, vous indiquerez la source en note. Le cas échéant, faire figurer dans la première occurrence la mention : « Sauf mention contraire, les traductions figurant dans cet article sont de l'auteur ».

Attention : espace insécable :

Les signes courts (comme %, p., ed., par exemple : 70 %, p. 89, etc) se retrouvent souvent de façon intempestive isolés en début ou en fin de ligne ; pour éviter cela, ils seront utilement soudés avec les mots ou chiffres qu'ils accompagnent par une espace insécable, que vous pouvez insérer

- par la commande « Insérer des caractères spéciaux, onglet « caractères spéciaux », ligne « espace insécable »

- par le raccourci Word : « Ctrl + Maj + Espace »
- pour OpenOffice en faisant : « ctrl+espace »

Notes de bas de page :

Les indications bibliographiques sont en français : t. 1 (pour « tome 1) et non pas Bd. 1), dir. et non pas Hrsg., Londres et non pas London.

L'auteur est désigné par Prénom Nom (Victor HUGO), pas d'abréviation, pas d'initiale du prénom ;

On utilise uniformément, **pour toutes les langues, les guillemets « français » (en chevrons) (donc pas les guillemets en forme de virgules ou droits)**. Pour obtenir des guillemets français dans une phrase en langue étrangère, il faut *forcer* les guillemets français : dans la règle en haut, on choisit la case « langue », et on met « français ». On obtient des guillemets français.

On utilise **dir.** suivi du nom des personnes qui ont dirigé un ouvrage collectif.

On utilise **éd.** pour indiquer le nom de la personne qui a fait une édition critique d'un texte d'auteur.

On utilise **trad. fr.** pour indiquer le traducteur vers le français.

Ne pas mettre les références bibliographiques entre parenthèses. On se conformera au modèle suivant :

Références bibliographiques :

Livre :

Georges BACHELARD, *La Poétique de l'espace* (ceci en italique), Paris, PUF, « Quadrige », 1994, p. 114.

(Commentons : toutes les indications sont séparées par de simples virgules. On met *dans l'ordre* : Prénom en caractères minuscules, Nom de l'auteur en petites majuscules, titre du livre en italiques, lieu de publication, maison d'édition (éventuellement la collection entre guillemets français), année de publication, p. et non pp. S'il y a plusieurs pages citées mettre p. 114-117 par exemple).

On met toujours le prénom complet de l'auteur et non pas une initiale.

Entre p. et le numéro de la page : il y a un espace !

Article dans une revue :

Jean-Pierre LEBRETON, « Les Particularités de la juridiction administrative », *Revue de droit public* (ceci en italique), n° 2, 1983, p. 419-153.

(ATTENTION : commentons : le titre de l'article est entre guillemets français. Il est suivi d'une virgule, puis du titre de la revue en italiques. On n'utilise pas la mention « dans » ou « in » pour un article dans une revue. Le numéro de la revue se note « n° ».

Article dans un livre ou un ouvrage collectif (autre que revue) :

Růžena GREBENIČKOVÁ, « L'Expressionnisme tchèque et les structures dramatiques », in Denis BABLET (dir.), *L'Expressionnisme et le théâtre européen*, Paris, Editions du CNRS, 1984, p. 279-284.

On utilise donc la mention « in » pour un ouvrage collectif.

(dir.) pour une direction d'ouvrage.

(éd.) pour l'édition critique d'un texte d'auteur.

Titre et sous-titre d'un livre ou d'un article sont séparés par deux points (précédés et suivis d'un espace) :

Thomas SERRIER, *Entre Allemagne et Pologne : Nations et identités frontalières 1848-1914*, Paris, Belin, 2002.

Autres exemples :

-p. 23-32 et non pas pp. 23-32.

-« Titre de l'article », *Titre de revue*, vol. 8 n° 3, janvier 1998, p. 134-157.

-*Gazette de Louvain*, 4 janvier 1889, p. 7. (INDIQUEZ LA DATE DE CETTE MANIERE POUR UN QUOTIDIEN)

-*Titre de livre*, t. 1, Paris, Belin, 1987. (LIEU, EDITEUR, DATE : RESPECTEZ BIEN CET ORDRE !!!)

Ouvrage et sa traduction :

Martin HEIDEGGER, *Unterwegs zur Sprache* (italique), Pfullingen, Neske, 1959 ; trad. fr. Jean BEAUFRET, *Acheminement vers la parole* (en italique), Paris, Gallimard, 1976.

(Commentons : on indique donc d'abord l'ouvrage en langue originale, puis sa traduction française).

Si l'ouvrage n'est pas traduit en français, vous pouvez indiquer le titre en langue originale, suivi de la traduction du titre en français, **entre crochets, et également en italiques**.

Si vous citez plusieurs fois le même ouvrage :

Si l'ouvrage a déjà été précédemment cité, on répète le **nom de l'auteur, le titre court, puis *op. cit.*** (en italique).

Si l'ouvrage **vient d'être cité dans la note précédente, on met : *Ibid.*** (en italique).

Si **l'auteur vient d'être cité, on met *id.*** (« idem », en italiques)

Emplacement de l'appel de note :

On tachera de regrouper les notes en général (en particulier en cas de citations multiples d'un même ouvrage, on regroupera lors de la dernière citation), et de **les placer à la fin de la phrase** (afin de ne pas couper la lecture).

Notez bien la place de l'appel de note :

-« mot ou courte expression citée au cours d'une phrase » [appel de notes], (**fermez les guillemets, appel de note, virgule ou point**)

-fin d'une phrase de vous [appel de notes]. (**fin de la phrase, appel de note, point**).
Mettez les appels de note en fin et non pas en milieu de phrase.

-fin de citation.[appel de note] » (**POINT, APPEL DE NOTE, FERMEZ LES GUILLEMETS**)

Rappel sur les titres en français :

Les titres en français respectent les usages typographiques du français, soient

après l'article défini : chaque mot du titre en majuscule (sauf les mots outils) jusqu'au premier substantif (ex : *L'Enfant et la rivière, Les Illusions perdues, Les Grandes Découvertes de la science*)

si article indéfini ou autre : La majuscule au premier mot du titre seulement (*Un amour de Swann; Premier amour ; Peines de cœur d'une chatte anglaise*)

Citations :

Les citations en français sont recopiées entre guillemets (**guillemets « français »**), dans la suite du texte si elles n'excèdent pas trois lignes.

Au-delà de trois lignes, elles sont placées dans un paragraphe mis en retrait (indentation à gauche de 2cm) avec un interligne simple.

Si c'est indispensable à la compréhension de la citation seulement, ou bien si les mots ont une importance particulière en langue originale, l'original sera recopié dans la note entre guillemets FRANÇAIS, suivi des références de l'édition originale, puis : trad. fr. **Prénom (attention, prénom complet de l'auteur et non pas seulement initiale)** Nom, titre français (en italique), lieu, édition, année, éventuellement page : p. 13, p. 13-15 il y a un espace entre p. et le numéro de la page !

Les crochets carrés et les parenthèses :

Dans le corps du texte, ne pas utiliser de crochets carrés, c'est laid. Vous pouvez si besoin est, utiliser une parenthèse.

Dans les citations, les **ajouts ou les omissions qui sont de vous, sont à mettre entre crochets.**

Exemple de texte et de citations :

La guerre présente est donc comparée à une histoire lointaine véhiculée par l'historiographie, certes, mais déjà mythique et qui efface les spécificités du moment ; y est évoqué ce « rempart montagneux des Carpates, courbé vers l'est comme un arc », qui a résisté « tout comme jadis [lorsque] déferla la vague asiatique contre les remparts de Vienne¹ ». Toujours est-il que la guerre oblige à prendre conscience de l'existence réelle de ces régions, dont résonnent les noms de lieux et de fleuves ; la guerre révèle cet espace :

« Ces montagnes boisées courbées vers l'est comme un arc, ce rempart montagneux oriental de la monarchie est, par une destinée immense, devenu un paysage héroïque sans pareil.² »

Dans une pièce contemporaine, *La Tour*, somme de sa pensée politique, Hofmannsthal déployait des espaces lointains dans l'espace et le temps, donnant pour didascalie « Un royaume de Pologne, mais plus légendaire qu'historique³ ». En revanche, il évoque dans - *Arabella* l'Empire austro-hongrois en multipliant les allusions concrètes⁴.

¹ HOFMANNSTHAL, « Geist der Karpaten » in *Reden und Aufsätze*, t. 2, Francfort/Main, Fischer, 1979, p. 411.

² *Ibid.*, p. 412-413.

³ HOFMANNSTHAL, *Der Turm*, in *Dramen*, t. 3, Francfort/Main, Fischer, 1979, p. 256.

⁴ HOFMANNSTHAL, *Arabella*, in *Dramen*, t. 5, Francfort/Main, Fischer, 1979, p. 513-619; édition bilingue in *L'Avant-Scène Opéra*, n° 170 (1996), trad. fr. Françoise Ferlan, p. 15-82.